



«Public scolaire en difficulté »

Pourquoi ?

Le rapport d'activités 2015 de l'Agence du Service Civique identifie certaines tendances inhérentes aux profils des jeunes issus des quartiers dits « Politique de la Ville ». Par exemple, les volontaires domiciliés dans les quartiers prioritaires présentent un profil légèrement différent de celui de l'ensemble des volontaires. Les jeunes des quartiers prioritaires s'engageant dans une mission de Service Civique sont en effet **moins diplômés que l'ensemble des volontaires** : 24,9% ont un niveau supérieur au bac (contre 39,1% pour l'ensemble des volontaires) et 10,53% ont un niveau CAP-BEP (contre 6,2% pour l'ensemble des volontaires). La part de **jeunes décrocheurs scolaires** est également **nettement supérieure** : 28,5% des volontaires sont en situation de décrochage scolaire contre 17,58% pour l'ensemble des volontaires.

En outre, le Service Civique a démontré son efficacité dans l'aide à la remédiation scolaire pour les plus jeunes, dans le cadre de la prévention du décrochage scolaire, en particulier dans les quartiers prioritaires.

Il s'agit donc ici **de favoriser la mobilisation du Service Civique en faveur des publics de quartiers dits « Politique de la Ville », dans une double dimension** :

- Dans le **recrutement des volontaires** : les jeunes issus de ces quartiers et en particulier ceux en décrochage scolaire ne sont pas toujours le public naturellement ciblé par les structures, et peuvent nécessiter un accompagnement particulier;
- Dans les missions elles-mêmes : il s'agit ici de soutenir les missions de Service Civique qui contribuent à **l'accompagnement des jeunes de ces quartiers dans la réussite de leur scolarité**.

Ce thème est en cohérence avec la **priorité régionale en faveur de la lutte contre le décrochage scolaire, et pour la réussite éducative de tous les jeunes**.

Objectif :

L'appel à projets s'adresse à des structures ou groupements de structures dont les initiatives contribueraient à favoriser (ces deux critères n'étant pas nécessairement combinés) le Service Civique dans la double dimension identifiée ci-dessus.

L'objectif est de **favoriser le déploiement du Service Civique par et pour les jeunes en décrochage scolaire, et issus de quartiers prioritaires**, d'un point de vue quantitatif mais aussi qualitatif : l'amélioration de l'expérience vécue par les jeunes volontaires, le renforcement de l'impact des missions sur la réussite éducative des jeunes bénéficiaires, sont ainsi recherchés.

Les initiatives de tout type pourront être financées : la Région entend ainsi se mettre au service de l'inventivité et de l'innovation portées par les acteurs locaux.

Pistes d'action :

Le choix des projets retenus priorisera les projets mutualisés entre plusieurs structures, et/ou qui proposeront aux volontaires un cadre collectif pour leurs missions.

Une attention sera portée à la cohérence et la complémentarité des propositions avec les dispositifs d'accompagnement existants, notamment le dispositif régional d' « aide aux devoirs » de la Région, et les actions mises en place par l'Education Nationale.